



PETIT MARS FOOTBALL CLUB
Fiche d'information LICENCE

Saison 2016 2017

Permanences pour inscription ou dépôt du dossier licence

Voir le site INTERNET du PMFC : <http://www.petitmarsfoot.com/>

Pièces nécessaires pour toute demande de licence

- 1 – Formulaire « demande de licence FFF » rempli et signé y compris par le médecin. Le cachet du médecin doit être identique au médecin signant la demande de licence
- 2 – un chèque du montant de la cotisation libellé à l'ordre du PMFC. (possibilité d'un paiement en 4 mensualités maximum) préciser au verso des chèques la date d'encaissement et indiquer le nom et prénom du joueur + sa catégorie ou année de naissance
- 3 – Pour les nouveaux licenciés, fournir une photocopie RECTO VERSO de la carte identité sur le même coté d'une feuille A4 (ou photocopie du passeport ou livret de famille à la page de l'enfant)
- 4 – Obligatoire pour chaque joueur Photomaton couleur récente au format IDENTITE (indiquer au dos nom et prénom du joueur + année de naissance)
- 5- Pour les mineurs, formulaire « autorisations » visé

Dernier délai pour nous remettre votre **DOSSIER COMPLET** : **15 juillet 2016**

La demande de licence ne peut être saisie qu'à réception du dossier complet.

Responsables de licences par catégorie : Voir le site INTERNET du PMFC : <http://www.pmfc.fr/>

Plus que jamais, nous avons besoin de vous

Oui je souhaite m'investir dans la vie du club

- Dirigeant de WE pour la catégorie
- Aide aux entraînements pour la catégorie
- Fonctionnement du bureau du club
- Equipe de bar, ou entretien Matériel, etc...
- 1 à 2 accompagnements de jeunes arbitres par an
- Autre :

MES COORDONNEES

NOM :
Prénom :
Mail :

LE JOUEUR :

NOM :
Prénom :
Téléphone :

Pointure de chaussettes :

ATTESTATION DE COTISATION (à demander IMPERATIVEMENT au moment de l'inscription)

J'ai besoin d'une attestation de cotisation.... **Si OUI cocher la case**



PETIT MARS FOOTBALL CLUB

Fiche d'information LICENCE

Saison 2016 2017

La signature de votre licence vous engage à

IMPORTANT

- Respecter le REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB
(site INTERNET du club : <http://www.pmfc.fr/>)
- Arbitrer quelques matches pendant la saison 2016 2017
- Aider à l'organisation de manifestations
- Promouvoir la recherche de sponsor
- accompagnement de jeunes arbitres

MONTANT DES COTISATIONS

Pour tout nouveau licencié au club, ou tout renouvellement, le montant de la cotisation, est le montant à régler est indiqué dans la colonne « **avant le 15 juillet** » passé cette date, **le montant de la cotisation est majorée de 10 € ou 20 € (selon la catégorie) uniquement pour les renouvellements.**

	Né(e) entre le	et le	Jusqu'au 15 juillet 2016	Après le 15 juillet 2016
U6 à U11	01/01/2006	31/12/2011	60 €	70 €
U12 à U18	01/01/1999	31/12/2005	70 €	80 €
Seniors	Avant	31/12/1998	90 €	110 €

Pour les familles nombreuses, une réduction de 20% sur la totalité des licences sera appliquée à partir de la 3^{ème} licence. Il vous est possible de payer en plusieurs fois (mini 20 €). Nous vous remercions, dans ce cas, d'établir les chèques du montant total de la cotisation (indiquer au verso des chèques la date d'encaissement). Ces chèques sont à remettre avec le dossier de demande de licence).

Permanences pour les licences : les 24/06, 06/07 et 12/07 de 18 H 00 à 20 H 00 au bar du foot – complexe sportif Fernand SASTRE

AUTORISATIONS

Je soussigné Monsieur, Madame

Responsable légal de l'enfant, conformément à la loi sur le droit à l'image (article 9 du Code Civil et code de la propriété intellectuelle) autorise l'utilisation des images (photos pou films) de mon fils / ma fille pour les besoins :

- D'une plaquette ou d'un journal d'informations sur la vie du club
- D'un reportage journalistique par presse écrite ou audiovisuelle
- D'une exposition thématique
- Du site internet du club.

D'autre part, j'accepte que mon enfant soit transporté par d'autres personnes dans le cadre des déplacements sportifs et dans le respect des obligations légales (à savoir, rehausseur pour les enfants de moins de 10 ans, port de la ceinture de sécurité à l'arrière....).

Je m'engage, en outre à respecter ces mêmes dispositions dans le cas où j'assumerai moi même ces déplacements et à prêter, si besoin, un rehausseur à la personne chargée du transport de mon enfant.

Enfin, j'autorise le Président du PMFC ou le responsable de l'équipe à prendre, à destination de mon enfant, toutes décisions de transport, d'hospitalisation ou d'interventions cliniques jugées indispensables et urgentes par le médecin appelé.

Fait à PETIT MARS le / / 2016

Signature :